

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE DOMART SUR LA LUCE**

SEANCE DU 7 AVRIL 2010

Date de convocation : 02 avril 2010

Date d'affichage : 02 avril 2010

Membres en exercice : 11 Membres présents : 10 Votants : 10 Pouvoirs : 0
Pour : 10 Contre : 0 Abstentions :

Le sept avril deux mil dix à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Domart sur la Luce, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUFOUR Gérard.

Etaient présents : CARON, CHAVERON DELIENS, DUFOUR, DRODE, ELOY,
GAUDRILLER, HERLY, PILLON, WALLET

Etait excusé : BINET,

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick GAUDRILLER

Objet : Environnement

L'élagage des arbres doit être effectué autour de l'étang de pêche. La société de pêche demande à la commune de prendre à sa charge 50% de la facture. Le devis de la société Arema s'élève à 650€ pour environ 10 arbres. Le conseil est d'accord à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Gérard DUFOUR